

TRAIT D'UNION

#14
Novembre -
Décembre 2015
la-wantzenau.fr

Lettre d'information mensuelle de la Commune de La Wantzenau



EDITO

*Patrick DEPYL,
Maire de
La Wantzenau*

Chères
Wantzenauviennes et
chers Wantzenauviens,

Je suis encore sous le choc des événements épouvantables qui ont endeuillé notre pays il y a quelques jours. Comment expliquer la barbarie, comment comprendre que certains vont jusqu'à tuer pour nous imposer un style de vie qui nous ferait retourner au Moyen Age.

Dans cette épreuve, nous devons être unis et cultiver plus que jamais le « vivre ensemble ». Les fêtes de fin d'année vont nous y inviter, et c'est tant mieux.

Plus que jamais, nous devons être rassemblés. Je suis confiant dans notre intelligence collective pour y parvenir.

Etre rassemblés, c'est notre devoir collectif, c'est élever le débat, c'est s'abstenir de tout procès d'intention. Etre rassemblés pour le bien et l'avenir de notre commune, c'est ne pas manipuler la vérité, c'est aussi assumer ses responsabilités et les conséquences d'un immobilisme qui nous pénalise grandement aujourd'hui.

Nous devons par ailleurs veiller à notre sécurité, à celle de nos enfants. Nous avons l'ardente obligation de protéger les plus fragiles d'entre nous. Je soumettrai au Conseil Municipal, pour avis, la possibilité de recourir à la vidéosurveillance dans notre commune. Trois à quatre points du village pourraient être équipés de caméra pour faciliter le travail des gendarmes auquel je souhaite rendre hommage. Un dossier doit être déposé à l'Eurométropole avant la fin de l'année pour qu'elle finance et entretienne les installations. Comme vous pouvez l'imaginer, tout ce processus est encadré par une commission d'éthique qui garantit la liberté individuelle.

Avec un peu d'avance et malgré la nécessaire retenue due aux circonstances, je vous souhaite, en mon nom propre et au nom de mon équipe municipale de belles fêtes de fin d'année.



La Wantzenau
Strasbourg Eurométropole

SOMMAIRE

- p.2** | RENDEZ-VOUS CITOYEN
- p.3** | RENDEZ-VOUS CITOYEN - TAXE D'ÉLECTRICITÉ - MARCHÉ DE NOËL
- p.4** | RAM : DEMANDEZ LE PROGRAMME !
- p.5** | GIRATOIRE LANXESS
LA HALLE MARCHANDISES
- p.6** | LA TROUPEBADOIR
SOIRÉE D'HALLOWEEN - FÊTE DES VOISINS
- p.7** | NOUVEAUX EFFECTIFS À LA MAIRIE
EN BREF
- p.8** | EN IMAGES
PAROLE À L'OPPOSITION

AGENDA

Décembre - Janvier

- 2/12** | HISTOIRES POUR PETITS ET GRANDS
A 10h et 16h - Bibliothèque
- 6 et 13/12** | ÉLECTIONS RÉGIONALES 2016
De 8h à 18h
- 5-6/12** | MARCHÉ DE NOËL
15h/21h et 11h/19h - Parking mairie
- 11/12** | ANIMATIONS JEUNES ATHLÉTISME
De 18h à 20h - Espace J-C Klein
- 13/12** | OPEN DES PETITS GRIMPEURS
Dès 8h45 - Gymnase du collège
- 13/12** | REGROUPEMENT MARCHÉ ATHLÉTISME
De 9h à 12h - Espace J-C Klein
- 16/12** | CONSEIL MUNICIPAL
A 20h - Salle du Conseil
- 19/12** | CONCERT DE NOËL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE - A 17h30 - Le Fil d'Eau
- 19/12** | FÊTE DE NOËL DU JUDO
Dojo
- 21/12** | LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS DU 22 EST AVANCÉE AU 21 DÉCEMBRE
- 02/01** | ANIMATIONS JEUNES ATHLÉTISME
De 14h à 21h - Espace J-C Klein
- 04/01** | DON DU SANG
De 17h à 20h - Espace J-C Klein
- 10/01** | VŒUX DU MAIRE
Le Fil d'Eau

TRAIT D'UNION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF :

Patrick Depyl, Maire

COORDINATION DES TEXTES, CRÉATION MAQUETTE ET

MISE EN PAGE :

Elsa Christmann-Halon

CRÉDITS PHOTOS :

Services de la Mairie

COUVERTURE :

Décoration de Noël, Marché de Noël 2015, services de la Mairie

IMPRESSION :

Imprimerie Parmentier - La Wantzenau

DÉPÔT LÉGAL :

Novembre 2015

MAIRIE : 11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

Tél. 03.88.59.22.59 • Fax. 03.88.59.22.50

Courriel : info@la-wantzenau.fr

Site Internet : www.la-wantzenau.fr

Site Internet du Canal Local : www.wantztv.fr

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Conformément à nos engagements, nous avons souhaité organiser une rencontre citoyenne destinée à faire part à la population de l'avancée des grands projets et de leur financement.



180 personnes présentes au Fil d'Eau lors de ce rendez-vous citoyen (06/11/2015)

Le point de départ fut la rédaction de notre PDA, notre Plan Directeur d'Aménagement, son diagnostic qui nous a permis d'établir notre feuille de route. 180 personnes ont participé à cette manifestation qui se voulait informative mais également propice à de nombreux échanges très pertinents.

Quels équipements pour notre commune?

Nous avons pris un important retard qu'il nous faut combler sans tarder sous peine de perdre notre attractivité. Comme vous le savez, nous allons devoir construire des logements pour répondre aux impératifs de la loi SRU, mais également pour inverser la courbe de notre démographie. La Wantzenau perd des habitants parce que nous avons malheureusement davantage de décès que de naissances, mais aussi parce que nous n'attirons pas assez de jeunes couples. Les raisons sont connues, le prix du foncier est souvent évoqué, mais ce n'est pas suffisant.

Aujourd'hui, le temps est à la comparaison entre les offres de service public des communes de la seconde couronne de l'Eurométropole et au delà. Ceux qui veulent quitter le centre de Strasbourg, par exemple, cherchent un environnement de grande qualité, mais comparent l'offre de garde pour la petite enfance, la vétusté des écoles, les moyens de transports, l'état des équipements sportifs, le niveau des impôts locaux...

Force est de constater que nous avons de gros progrès à faire pour nous mettre au niveau des communes qui nous entourent.

Ceux qui en doutent peuvent aller visiter les écoles de Hoerd, la salle de spectacle de Gamsheim, les équipements sportifs de Mundolsheim ou l'école de musique de Bischheim.

Trois grands équipements méritent en priorité notre attention : les ateliers municipaux, les équipements sportifs et les écoles

Pour ces trois grands chantiers de la mandature, nous avons choisi de co-construire avec les intéressés et de valider les choix avec les riverains de ces futurs équipements. Le personnel technique de la mairie prend part à la réflexion sur les futurs ateliers, les associations sportives sont parties prenantes de l'élaboration des futurs équipements, stade synthétique, piste d'athlétisme, nouveaux vestiaires et club house. Enfin, la communauté éducative, enseignants et parents, est invitée à faire état de ses besoins pour les futures écoles qui seront implantées à proximité des équipements sportifs au sein d'un "mini-campus" (proposition de nom d'une participante qui se reconnaîtra). Toute cette réflexion va de pair avec des itinéraires rénovés qui laisseront une grande place aux transports doux.

Une priorité : le respect des délais et des enveloppes budgétaires

Un calendrier des grandes étapes jusqu'en 2020 a été présenté lors de cette rencontre citoyenne.



Échanges élus/habitants autour de la mise en route et du financement des grands projets

► Nous ne pouvons plus repousser aux calendes grecques la modernisation d'infrastructures qui posent des problèmes de sécurité, d'hygiène et d'accessibilité. C'est l'accumulation de promesses non tenues qui nous contraignent aujourd'hui à tout faire simultanément. Nous respecterons nos engagements. Une programmation fine des travaux sera réalisée pour nous préserver de tout dérapage dans le montant des travaux. Le mauvais exemple des dépassements pour la construction et la mise au normes de la mairie est dans toutes les mémoires...

Avons-nous les moyens financiers pour tout faire? la réponse est OUI

Le cabinet Deloitte, spécialisé en finances publiques et dans les budgets des collectivités, est venu nous apporter son éclairage. Après avoir souligné la bonne santé financière de la commune, le cabinet a présenté les possibilités de financement de ces nouveaux équipements.

Plusieurs constats très simples à comprendre :

- nous allons disposer de recettes moins importantes à l'avenir : baisse de la dotation de l'État, amende pour manque de logements sociaux, dépenses obligatoires les NAP ;

- nous devons faire également de gros travaux qui auraient été réalisés auparavant : pont du Mühlgiessen, peinture de la façade de l'église, achat de véhicules dont certains dataient du siècle dernier...

- nous disposons d'une trésorerie confortable et une dette très faible ;

- le coût de l'argent est bon marché et les emprunts intéressants ;

- nous avons peu de marges de manoeuvre sur les coûts de fonctionnement de la mairie qui sont très bas en comparaison de communes de taille comparable ;

- les effectifs du personnel resteront stables.

Avec toutes ces hypothèses et quelques autres, le Cabinet a estimé qu'il était possible de financer 15 millions d'euros hors taxes sans augmenter les impôts et en ayant recours à l'emprunt sur 20 ans.

L'endettement est vertueux quand il s'agit de financer des investissements qui ont une durée de vie très longue. Nous construisons des écoles pour les 30 prochaines années, même chose pour les ateliers municipaux et les équipements sportifs qui seront utilisés par les générations suivantes. Une collectivité, une entreprise ou un ménage qui n'investit pas se recroqueville et stagne.

Rares seront les collectivités qui vont investir autant d'argent dans les prochaines années, parce que certaines l'ont déjà fait par le passé et parce que d'autres n'auront plus les moyens de le faire. Avec ces investissements importants, nous rattrapons notre retard, nous modernisons pour renforcer notre attractivité. De surcroît, nous allons contribuer à soutenir l'emploi.

Chaque année, nous renouvellerons cette présentation pour rendre compte à la population de l'avancée des travaux et de leur financement.

Patrick DEPYL,
Maire

Désinformation volontaire ou méconnaissance du dossier ?

Comme le dit une humoriste célèbre : « on ne vous dit pas tout... ».

La Commune de La Wantzenau avait choisi, jusqu'à maintenant, de ne pas instituer une taxe sur l'électricité. La compétence sur la fourniture de gaz et d'électricité vient cependant d'être transférée à l'Eurométropole qui prend désormais à sa charge les dépenses et les recettes correspondantes.

A compter de 2016, vous trouverez donc sur vos factures d'électricité, une ligne supplémentaire, assise sur les volumes d'électricité consommés avec un tarif fixé au niveau national de l'ordre de 0,75€/MWh. Si nous n'avions pas institué, avant fin 2015, une taxe communale, l'Eurométropole aurait ainsi encaissé votre argent sans rien reverser à la commune. Ce qui ne sera pas le cas, comme vous l'avez compris. Cette subvention nous permettra de ne pas augmenter les taux d'imposition en respect de nos engagements. CQFD.

Patrick DEPYL,
Maire

MARCHÉ DE NOËL

Les 5 et 6 décembre prochain, l'habituel Marché de Noël de La Wantzenau change de place. Cette année, il se tiendra sur le parking annexe à la mairie, là où se tient le marché hebdomadaire.

Ce choix d'emplacement permettra de disposer les cabanons autour d'une animation centrale assurant une convivialité que ne permettait pas l'ancienne disposition.

L'animation sera assurée par un tailleur de glace ainsi que des animaux de la ferme : de quoi ravir petits et grands !

Nous vous invitons à venir profiter de ce moment pour retrouver l'ambiance des fêtes de Noël en famille, dans la convivialité, le partage et la générosité. Ce rendez-vous attendu par beaucoup permet comme tous les ans de fédérer les habitants et les associations dans la bonne humeur.

Rendez-vous le samedi 5 de 15h à 21h et le dimanche 6 de 11h à 19h.

Clément VIX,
Conseiller Municipal

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Inauguration, fête de Noël, animations pour petits et grands, professionnalisation des assistantes maternelles, rencontres en soirée avec des intervenants d'horizons divers, échanges avec les familles, partenariat avec la bibliothèque et beaucoup d'autres temps de rencontre pour se retrouver autour de la transmission des savoirs et surtout autour du JEU, voici ce que vous propose le RAM dès le mois de novembre 2015.



Le local A avant l'installation du RAM

Au cours de l'année 2016, les assistantes maternelles pourront se perfectionner en informatique et s'inscrire à la formation aux premiers secours (ou pour le recyclage), dans le cadre de la formation continue.

Une psychologue sera également sollicitée pour permettre aux parents ainsi qu'aux assistantes maternelles d'échanger sur des questions liées à certains comportements : la violence, la colère ou encore l'agressivité des enfants, petits ou plus âgés. Il s'agira de procéder par hypothèses et de proposer des outils pour mieux comprendre et réagir de manière constructive et adaptée.

Les activités avec les enfants

Les premières animations auront pour objectif de faire connaissance.

Dans un premier temps, les enfants accueillis auront besoin de se familiariser avec l'animatrice et les locaux. Ensuite, progressivement, ils vont pouvoir observer et enregistrer à leur rythme, les règles de vie en collectivité, expérimenter ce nouveau cadre. Simultanément, ils devront aussi faire connaissance entre eux. Toutes ces nouveautés représentent donc des efforts d'adaptation et de communication bien suffisants pour des enfants de moins de trois ans.

Quant aux assistantes maternelles, elles entreront également dans ces mêmes démarches d'appropriation, mais bien sûr avec d'avantage de facilité...

Des activités de bricolage sont évidemment prévues, mais ne sont pas une priorité. L'observation, la juste attitude, la mise en œuvre des capacités éducatives passent avant tout par le « savoir être » et le « savoir-faire » auprès des enfants. Jamais de forcing, et surtout essayer de ne pas faire à la place des enfants, pour que la relation éducative reste pleine de sens.

Le déroulement d'une matinée type

Accueil, jeux libres, goûter, temps convivial autour de comptines et chansons enfantines, activités semi-dirigées : puzzles, jeux de construction, collages divers pour les plus grands et découverte de l'espace pour les tout-petits.



Le local RAM et ses équipements neufs (20/11/2015)



M. Buisson, Président de la CAF du Bas-Rhin, et M. Depyl inaugurent le RAM (20/11/2015)

La thématique globale pour cette année sera la création d'un répertoire de chansons qui sera ensuite décliné sous différentes formes lors des animations.

Pour commencer : illustration des chansons avec différentes techniques de peinture.

En espérant que vous serez sensibles aux objectifs éducatifs proposés, je vous invite à me contacter pour toute question, suggestions ou demandes par mail ou par téléphone.

Le planning définitif des temps d'animation vous sera transmis dans les meilleurs délais.

A très bientôt pour de belles aventures à partager !

Responsable : Myriam Martz
03.88.64.33.30
myriam.martz@la-wantzenau.fr

Votre animatrice,
Myriam Martz

LE GIRATOIRE LANXESS

Les travaux d'aménagement d'un giratoire au niveau du carrefour Lanxess ont été réalisés afin de sécuriser l'entrée et la sortie des poids lourds à la hauteur de la rue du Ried.



Nouveau giratoire sur la D468
(13/11/2015)

Engagés par l'Eurométropole de Strasbourg sur le budget des projets d'intérêt intercommunal, l'enveloppe globale délibérée, comprenant études et travaux, s'élève à 400 000€.

La principale difficulté de ce chantier a été de gérer les flux automobiles, notamment aux heures de pointes. Ce problème a été en partie résolu en passant les feux tricolores en mode manuel durant ces périodes de migration pendulaire.

Les travaux ont débuté le 21 septembre 2015 et étaient programmés initialement jusqu'à la mi-décembre.

Les bonnes conditions météorologiques ont néanmoins permis de réduire de plus

d'un mois leur durée, ainsi que la gêne du trafic routier qui en a découlé.

L'entreprise Colas, titulaire du marché de travaux, a en effet procédé à la pose des enrobés définitifs dans la nuit du 23 au 24 octobre dernier, permettant ainsi la réouverture de la circulation sur l'ensemble de la chaussée.

Une signalétique relative aux consignes à suivre dans le périmètre du Plan de Prévention des Risques Technologiques viendra compléter ces nouveaux aménagements.

Cyril REB

NOUVEAU SOUFFLE POUR LA HALLE MARCHANDISES

L'ancienne halle marchandises de La Wantzenau, sans utilité ferroviaire depuis de nombreuses années, s'offre une seconde vie.



La halle marchandises avant les travaux



La halle marchandises durant les travaux
(oct. 2015)

Laissée à l'abandon, la halle marchandises, au bout de la rue du chemin de fer, est aujourd'hui en travaux. Depuis 2007, SNCF Réseau, travaille sur un projet de réhabilitation, suivi par la société Nexity Property Management, Gestionnaire du patrimoine de l'Établissement Public Industriel et Commercial SNCF Réseau.

À l'origine du projet, le choix était limité : soit revendre en l'état ou tout démolir. Cependant, l'emplacement a fait émerger l'envie de mettre en valeur le patrimoine existant. La Wantzenau étant une belle commune, accessible et dotée d'un bon potentiel, SNCF Réseau a décidé de revoir le champ des possibles, dans une politique de rénovation et de réhabilitation de son patrimoine bâti existant.

Ainsi, depuis mai 2015, camions, entreprises et divers matériaux ont défilé près de la ligne Strasbourg-Lauterbourg. Ce qui n'était qu'un bâtiment en friche va devenir, d'ici au premier trimestre 2016, un bâtiment dédié à des activités de commerce (hors restaurant et logement) et/ou de bureaux. Divers travaux intérieurs sont actuellement en cours sur une surface locative globale aménageable de 220m². Outre la rénovation indispensable, SNCF Réseau a mis un point d'honneur à la conservation du patrimoine. À l'intérieur on découvre des escaliers en métal typiques, des poutres apparentes, des fenêtres en longueur donnant l'impression d'être dans un TGV... « Quant à l'extérieur, le grès a bien été préservé, conservant l'histoire et le cachet de cette ancienne halle marchandises », précise Nathalie ROSSEL, Chargée de Patrimoine chez Nexity PM.

La Commune soutient cette démarche.

SNCF Réseau et Nexity PM n'en sont pas à leur premier coup d'essai. Les villes de Schiltigheim et Colmar ont subi le même lifting et accueillent aujourd'hui, dans les anciennes bâtisses abandonnées de la SNCF, des activités artistiques, commerciales et de restauration.

E. C-H

OYEZ ! OYEZ WANTZENAUVIENNES, WANTZENAUVIENS... !

Un grand MERCI à vous pour la fidélité et la générosité que vous nous avez montrées lors de nos dernières représentations du mois mai. Grâce à vous, nous avons pu remettre un chèque de 500€ à l'association « Les Papillons de Charcot » qui, par notre intermédiaire, vous remercie grandement.

Vous connaissez votre adresse mais connaissez vous la bonne adresse de la troupe ?

Et bien, elle vous invite à la connaître les 22, 23 et 29 et 30 avril 2016 en vous présentant « La Bonne Adresse » une

pièce en deux actes de Marc Camoletti. Si vous avez aimé « On dînera au lit » joué en 2012 du même auteur vous allez adorer cette pièce. Nous la préparons pour vous et rien que pour vous. Notez bien les dates sur vos agendas.

Nous vous rappelons que vous pouvez nous rejoindre sur notre page « Facebook » tenue à jour assez régulièrement. N'hésitez pas. Cela sera notre lien de contact, nous comptons sur vous.

La Troupebadour



Les comédiens, lors de la représentation de la pièce « FRED ! » (mai 2015)

UN BOULOT MONSTRE POUR UN RÉSULTAT EXCEPTIONNEL



Je n'avais jamais vu autant de monde au Fil d'Eau... Des personnes, pour rentrer dans la salle, attendaient dehors que d'autres en sortent.

L'association « Après L'école » a offert aux familles de La Wantzenau une soirée pour fêter Halloween. Au programme : un labyrinthe, un parcours des horreurs, des contes et de nombreux jeux pour petits et grands, le tout dans une pénombre destinée à faire peur aux plus sensibles d'entre nous.

Grâce au travail de plusieurs mois de l'association, présidée par Mme ADAM, le succès a été au rendez-vous. Un seul nombre parle de lui-même : 800 personnes présentes !

Beaucoup de parents m'ont avoué être « bluffés » par le travail fourni. Pour arriver à un tel résultat, qui a dépassé les prévisions des organisateurs, il a fallu des bénévoles et de généreux donateurs. Qu'ils soient ici remerciés.

*Patrick DEPYL,
Maire*

LA FÊTE DES VOISINS DE LA RUE DU PETIT MAGMOD



*Les voisins de la rue du Petit-Magmod
(08/07/2015)*

Le mercredi 8 juillet, à partir de 19h, une majorité des résidents de la rue s'est retrouvée, comme d'habitude, sur le parking des « Semailles », pour participer à la 5^{ème} édition de notre Fête des Voisins.

Nous avons accueilli, avec plaisir, les nouveaux venus dans la rue du Petit Magmod : au n°20A, Julien Sengel et

sa famille qui ont emménagé dans leur récente maison et au n°27, Jérôme Tongio qui a racheté celle de Lucien Roeckel parti pour le Kochersberg. Nos pensées sont allées vers la doyenne de notre rue, Albertine Georges, qui coule des jours paisibles à la Résidence Le Tilleul où elle a fêté ses 95 étés le 13 juillet dernier. Nous avons aussi évoqué la disparition de René Vix qui habitait au n°7 avant de nous quitter en mai dernier.

Après les remerciements adressés à ceux qui ont contribué à l'organisation de la soirée, les apéritifs variés nous ont permis d'attendre sans problème l'arrivée de l'élément principal du dîner. Nous avons, comme l'année dernière, fait appel à la Maison Diebold de Drusenheim, qui nous a livrés son Pot-au-Feu et ses accompagnements auxquels nous avons

fait honneur. La variété des desserts, fruit du savoir-faire de nos voisines pâtissières, et le café ont clôturé très agréablement nos agapes.

Avant de nous séparer, les tables, les bancs et les barrières de sécurité, mis à notre disposition par la mairie, ont été rangés en prévision de leur enlèvement par les services municipaux. Notre chapiteau, monté et mis en place le matin même par les voisins disponibles, a également été démonté le lendemain par les mêmes bonnes volontés. Qu'ils en soient tous remerciés.

Le rendez-vous a d'ores et déjà été pris pour 2016 !

La rue du Petit Magmod

DE NOUVEAUX EFFECTIFS À LA MAIRIE

Enfance, culture et vidéos... autant de domaines dans lesquels la Municipalité a souhaité renforcer ses moyens. Pour ce faire, Myriam, Anne-Sophie et Jonathan ont intégré les équipes d'agents de mairie de La Wantzenau.



Anne-Sophie Rauscher, Chargée de mission culture et communication événementielle

Le 2 novembre est arrivée Anne-Sophie Rauscher, spécialisée dans l'organisation d'événements culturels et de concerts d'artistes de variétés françaises. Chargée de mission culture et communication événementielle et forte de ses solides expériences dans des sociétés de production, elle va donner un nouveau souffle à l'Espace culturel et de loisirs du Fil d'Eau. Une séduisante programmation va rapidement voir le jour. Préparez-vous à chanter, danser, rire...

Bref, La Wantzenau va bouger !



Jonathan Kaerle, Volontaire du Service Civique pour WantzTV

Quant à Jonathan Kaerle, peut-être l'avez-vous déjà croisé, appareil photo ou micro à la main. Ce jeune homme plus que motivé, s'est engagé en tant que volontaire du service civique, depuis le 2 novembre. Passionné de vidéo, c'est au sein du Canal Local WantzTV qu'il va tourner, monter et réaliser des reportages, afin de promouvoir ce service public. Il sera parmi nous jusqu'en juillet 2016.



Myriam Martz, Responsable du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

C'est en septembre dernier, plus précisément le 18, que Myriam Martz a rejoint l'équipe des agents de la commune, à temps partiel. Éducatrice de jeunes enfants, expérimentée depuis près de 20 ans, elle travaille sur le développement et la dynamique des actions en faveur des parents et des assistantes maternelles. Elle est allée à la rencontre de ces dernières, a mis en place des actions pédagogiques et a encouragé les partenariats... En deux mois, elle a concrétisé le projet du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), qui a ouvert ses portes le 20 novembre.

Le RAM est un lieu de ressources, d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des enfants, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

E. C-H

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. N'oubliez pas votre carte électorale et une pièce d'identité en cours de validité.

Sur votre carte électorale est indiqué le nom du bureau de vote où vous devez aller voter.

Quatre bureaux de vote sont mis en place dans la commune :

Bureau de vote N°1 : la mairie

Bureau de vote N°2 : le foyer culturel

Bureau de vote N°3 : l'école maternelle du Woerthel

Bureau de vote N°4 : le local C à l'Espace Jean-Claude Klein

EN BREF

► Travaux à La Wantzenau

Fermeture du passage à niveau centre-ville du 01/12 au 03/12 :

La chaussée sera momentanément barrée selon la nécessité de chantier Route de Lauterbourg à La Wantzenau à partir du 01/12/15, 20h30 jusqu'au 03/12/2015, 17h00.

Travaux d'assainissement et d'eau potable Rue de la Gare et Rue du Chemin de fer depuis le 16/11 :

La chaussée sera momentanément barrée selon la nécessité de chantier Rue de la Gare à La Wantzenau jusqu'au 04/12/2015.

► « L'été nous chantons pour vous, l'hiver pensez à nous ! »

Pour vous permettre de nourrir les oiseaux en hiver, la Station Régionale de Protection des Oiseaux vous propose chaque année d'acheter des graines de tournesol.

Pendant toute la période froide, graines, nichoirs, mangeoires ou encore boules de graisse sont mis en vente lors des permanences de l'association, tous les samedis matins de 10h à 12h, à la Maison des Associations, 34 rue des Héros, ou au tabac Au Hasard, rue des Héros.

► Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales, être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin, être de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques.

L'inscription sur la liste électorale se fait du 1^{er} janvier au 31 décembre pour l'année suivante. Ainsi, pour pouvoir voter en 2016, vous avez jusqu'au 31 décembre 2015 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Pour l'inscription, vous devez fournir une copie de votre pièce d'identité, un justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales dûment rempli. Vous pouvez également faire cette démarche en ligne.

► 1^{er} janvier 2016 : les grandes régions

A partir du 1^{er} janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent.

La réforme territoriale a pour objectif de rendre l'État plus efficace. Elle vise à renforcer les capacités de pilotage stratégique au niveau des grandes régions.

Les faits marquants en images



Légende :

1. Veillée d'Halloween à la bibliothèque (28/10/15)
2. Courses de La Wantzenau - 10km (08/11/15)
3. Défilé des lumières (13/11/15)
4. Concert de Bienfaisance de l'Harmonie Municipale (15/11/15)
5. Les agents municipaux devant les plus grandes « oreilles d'éléphant » que la commune ait connues (+ de 2m50)



En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

> Notre Wantzenau

Les écoles, les infrastructures sportives et les ateliers municipaux : OUI MAIS : 15 MILLIONS D'EUROS...

NOUS VALIDONS le lancement des projets car dans notre programme ils étaient nos priorités, même si le conseil municipal n'a hélas pas encore eu l'occasion de s'exprimer sur la plupart d'entre eux.

Mais demain notre village sera lourdement engagé : 15 millions d'euros HT hors financement des terrains.

Notre taux d'endettement par habitant passera de 178 € à 1300 € en 2019 soit une augmentation de 630 %.

Comment éponger cette dette alors que les dotations aux Communes baissent et que les charges augmentent ?

NOUS CONTESTONS : la vente prévisionnelle de 2/3 des terrains des anciennes écoles pour boucler le financement car ceux-ci sont stratégiquement bien placés.

NOUS PROPOSONS : un endettement à un maximum reconnu supportable de 800 euros par habitant . Nous aiderons LA MUNICIPALITÉ à calibrer les investissements en conséquence. Nous solliciterons une discussion autour de lignes budgétaires oubliées car les bâtiments vont générer des surcoûts notamment de maintenance et de fonctionnement.

NOUS VOULONS : permettre aux générations futures de faire face aux nouveaux besoins en préservant une capacité d'autofinancement.

*Michèle KANNENGIESER - Camille MEYER - Pia KIEFFER
Frédéric MAURY - Christine STROH - Roger BODE*

> Liste d'Entente Communale

Dans son dernier éditorial, le Maire a insisté sur le fait que la « commune a respecté son engagement de ne pas augmenter les taux » de vos impôts. Mais il s'est bien gardé de vous dire qu'au dernier conseil municipal il a fait voter l'instauration, à partir de janvier prochain, d'une taxe communale sur l'électricité équivalente à **une augmentation moyenne de la taxe d'habitation de 4,5%!**

Depuis, il a présenté les principaux projets de son mandat et leur mode de financement. Ainsi, entre 2016 et 2019, le Maire a prévu de dépenser 18,5 millions d'euros (hors acquisitions de terrains) pour financer notamment, les travaux des nouveaux ateliers municipaux (1,1 million), un terrain de foot synthétique (670 000 €), une nouvelle piste d'athlétisme (675 000 €), de nouveaux vestiaires (2 millions) et le nouveau groupe scolaire (9,6 millions).

Ces dépenses seront en grande partie financées par un recours sans précédent à l'emprunt : au minimum 8,4 millions, si les subventions espérées sont versées et les ventes de terrains communaux réalisées. **L'endettement par habitant passera ainsi de 178 €/habitant en 2015 à 1 376 € en 2019.** Tous les indicateurs financiers dépasseront dangereusement les seuils d'alerte d'une bonne gestion et les marges de manœuvre seront plus qu'étroites.

A l'heure où toutes les collectivités cherchent à réduire leurs dépenses et maîtriser leur endettement, espérons que cette politique à contre-courant n'obère pas l'avenir de notre commune...

Katia BOSSUYT et Serge HUGEL (Art. remis le 10/11/15)